



LES  
**TRAVAILLEURS**  
SOUS  
HAUTE **PROTECTION**



[fgtb2020.be](http://fgtb2020.be)  
[metallos.be](http://metallos.be)

Métallos FGFB-ABVV

2020 AU FER  
**ROUGE**  
#Metallos2020

METALLOS MWB  
FGFB-ABVV



LES  
**TRAVAILLEURS**  
SOUS  
HAUTE **PROTECTION**



[fgtb2020.be](http://fgtb2020.be)  
[metallos.be](http://metallos.be)

Métallos FGFB-ABVV

2020 AU FER  
**ROUGE**  
#Metallos2020

METALLOS MWB  
FGFB-ABVV



# FGTB

# 3

## LES TRAVAILLEURS SOUS HAUTE PROTECTION

En mai 2020, tu voteras pour élire les membres du comité de prévention et de protection au travail au sein de ton entreprise !

Les membres du CPPT œuvrent pour obtenir des conditions de travail soutenables, traitent des questions relatives à la santé, la sécurité, l'environnement au travail et luttent pour prévenir les accidents de travail et les maladies professionnelles.

C'est un fait, les métiers liés à nos secteurs sont dangereux, très dangereux parfois. Les Métallos, notamment au travers du CPPT, rappellent que la sécurité n'est ni une marchandise, ni un coût compressible mais bien un droit fondamental pour l'ensemble des travailleurs.

### C'est pourquoi les Métallos exigent :

- une meilleure information des travailleurs quant à la législation sur la sécurité et l'hygiène sur les lieux de travail ainsi qu'une application plus sérieuse de celle-ci ;
- une augmentation sensible des budgets alloués à cette thématique. **Pas de place pour la sécurité « bon marché » ! La santé et la vie des travailleurs ne se bradent pas !**
- des vêtements de travail et des moyens de protection individuels de qualité adaptés à chaque

métier (chaussures, lunettes, gants, écrans de protection, ...);

- des infrastructures de qualité sur les chantiers (vestiaires, toilettes, trousse de secours, ...);
- l'application du principe de co-responsabilité entre d'une part, l'entreprise utilisatrice et l'entreprise intérimaire, et d'autre part, entre entreprises utilisatrices en matière de sous-traitance ;
- l'application du principe de responsabilité PÉNALE pure et simple des entreprises ;
- un contrôle renforcé des exigences des donneurs d'ordre en matière de processus de travail et de délais pour empêcher toute forme de stress et de harcèlement.

S'agissant des risques psychosociaux, savais-tu que plus de 7 % de la population active souffrait de burn-out et que 9 % devait également être considéré comme étant à risque ? Il est frappant de constater que ce sont les ouvriers et les jeunes entre 18 et 34 ans qui sont les plus touchés. Il s'agirait du mal du siècle mais quelle en est la cause ? Le travail, le manque de moyens et de personnel pour faire face à la pénibilité ! **Pour contrer cela, il est nécessaire de repenser l'organisation du travail et de placer le travailleur au cœur du processus de réflexion.**

Avec ton/ta délégué-e, tu pourras discuter des problèmes que vous rencontrez toi et tes collègues afin de formuler des propositions concrètes pour améliorer le bien-être de tous dans ton entreprise et prévenir les risques d'accident du travail, de maladie professionnelle ou de burn-out par exemple.

**Les Métallos FGTB ne jouent pas avec la sécurité et la santé des travailleuses et travailleurs !**

**Avec nous, tu es placé-e sous haute protection !  
VOTE FGTB, liste n°3 !**



# FGTB

[www.fgtb2020.be](http://www.fgtb2020.be)

metallos.be  
f Métallos FGTB-ABVV



# MÉTALLOS MWB

FGTB-ABVV



# FGTB

[www.fgtb2020.be](http://www.fgtb2020.be)

metallos.be  
f Métallos FGTB-ABVV



# MÉTALLOS MWB

FGTB-ABVV



# FGTB

# 3

## LES TRAVAILLEURS SOUS HAUTE PROTECTION

En mai 2020, tu voteras pour élire les membres du comité de prévention et de protection au travail au sein de ton entreprise !

Les membres du CPPT œuvrent pour obtenir des conditions de travail soutenables, traitent des questions relatives à la santé, la sécurité, l'environnement au travail et luttent pour prévenir les accidents de travail et les maladies professionnelles.

C'est un fait, les métiers liés à nos secteurs sont dangereux, très dangereux parfois. Les Métallos, notamment au travers du CPPT, rappellent que la sécurité n'est ni une marchandise, ni un coût compressible mais bien un droit fondamental pour l'ensemble des travailleurs.

### C'est pourquoi les Métallos exigent :

- une meilleure information des travailleurs quant à la législation sur la sécurité et l'hygiène sur les lieux de travail ainsi qu'une application plus sérieuse de celle-ci ;
- une augmentation sensible des budgets alloués à cette thématique. **Pas de place pour la sécurité « bon marché » ! La santé et la vie des travailleurs ne se bradent pas !**
- des vêtements de travail et des moyens de protection individuels de qualité adaptés à chaque

métier (chaussures, lunettes, gants, écrans de protection, ...);

- des infrastructures de qualité sur les chantiers (vestiaires, toilettes, trousse de secours, ...);
- l'application du principe de co-responsabilité entre d'une part, l'entreprise utilisatrice et l'entreprise intérimaire, et d'autre part, entre entreprises utilisatrices en matière de sous-traitance ;
- l'application du principe de responsabilité PÉNALE pure et simple des entreprises ;
- un contrôle renforcé des exigences des donneurs d'ordre en matière de processus de travail et de délais pour empêcher toute forme de stress et de harcèlement.

S'agissant des risques psychosociaux, savais-tu que plus de 7 % de la population active souffrait de burn-out et que 9 % devait également être considéré comme étant à risque ? Il est frappant de constater que ce sont les ouvriers et les jeunes entre 18 et 34 ans qui sont les plus touchés. Il s'agirait du mal du siècle mais quelle en est la cause ? Le travail, le manque de moyens et de personnel pour faire face à la pénibilité ! **Pour contrer cela, il est nécessaire de repenser l'organisation du travail et de placer le travailleur au cœur du processus de réflexion.**

Avec ton/ta délégué-e, tu pourras discuter des problèmes que vous rencontrez toi et tes collègues afin de formuler des propositions concrètes pour améliorer le bien-être de tous dans ton entreprise et prévenir les risques d'accident du travail, de maladie professionnelle ou de burn-out par exemple.

**Les Métallos FGTB ne jouent pas avec la sécurité et la santé des travailleuses et travailleurs !**

**Avec nous, tu es placé-e sous haute protection !  
VOTE FGTB, liste n°3 !**